

ASSURANCE COLLECTIVE

Truc pour limiter les hausses de coûts

Chaque année, les assureurs ajustent les primes en fonction des réclamations remboursées aux personnes assurées. Plus on réclame collectivement, plus ça coûte cher. Chacun peut contribuer à limiter ces hausses.

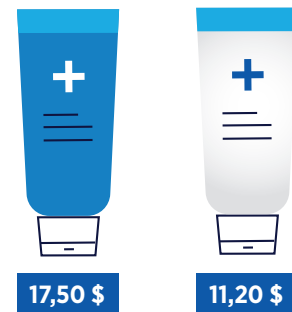
Achetez la version générique du médicament prescrit

POURQUOI ?

Les médicaments génériques sont équivalents aux originaux, mais coûtent généralement beaucoup moins cher.

AVANTAGES :

- Réduction du coût payé pour le médicament
- Le même ingrédient actif, la même efficacité, sécurité et qualité



Demandez au médecin le traitement le plus abordable et efficace

POURQUOI ?

Il y a une tendance sur le marché à l'arrivée de nouveaux médicaments très coûteux qui sont propulsés par les campagnes publicitaires des compagnies pharmaceutiques.

N'hésitez pas à demander à votre médecin l'option la plus abordable et efficace. Par exemple, si votre traitement fonctionne, questionnez votre médecin sur la nécessité de payer plus cher pour arriver au même résultat par le biais d'une autre option.

AVANTAGES :

- Payez le juste prix d'un traitement



Il n'y a pas de secret, c'est mathématique!

$$\text{PRIME} = \text{réclamations} + \text{frais de l'assureur}$$



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Le service d'assurance collective est exploité par FQM Assurances inc.,
une filiale de la Fédération québécoise des municipalités.

fqm.ca